

Lancement du Comité Régional Interfel Occitanie

A l'occasion de la 15^e édition du salon MedFEL, qui s'est tenu les 23 et 24 avril à Perpignan, le Comité Interfel Occitanie a fait son entrée officielle sur la scène régionale. Créé en décembre 2024 à l'initiative des professionnels de la filière, il vise à instaurer un espace de dialogue au sein des différents acteurs de la filière des fruits et légumes frais, afin de répondre aux enjeux spécifiques du territoire et de porter des projets communs. Avec cette nouvelle entité, Interfel compte désormais sept comités régionaux.

C'est sur le stand d'Interfel devant une cinquantaine de représentants des organisations professionnelles de la filière qu'**Éric Fabre, Président du comité régional Occitanie**, et **Daniel Sauvaitre, Président d'Interfel** ont présenté les perspectives et objectifs de ce nouveau comité.

Eric Fabre a déclaré : « *Je suis fier de poser aujourd'hui le premier jalon du Comité Régional Interfel Occitanie, ici au salon MedFEL, seul salon en France dédié exclusivement aux fruits et légumes.*

Première région fruitière de France et cinquième pour la production de légumes, l'Occitanie avait besoin d'un espace de dialogue entre les acteurs de la filière. Ce comité, nous l'envisageons comme un lieu vivant d'échanges, pour mieux nous connaître, mieux nous comprendre, et mieux faire reconnaître la richesse et la diversité de notre filière.

Ensemble, nous allons faire grandir cette dynamique régionale au service des professionnels de notre région. »

Pour Daniel Sauvaitre, « *le lancement du comité Interfel en Occitanie, première région fruitière de France, témoigne de notre volonté de progresser et de renforcer notre ancrage territorial. Pour ce 7^e Comité Régional, notre ambition reste la même : encourager le travail collectif, soutenir les initiatives en tenant compte des spécificités régionales, et favoriser les échanges entre professionnels. Ce comité offrira un cadre de dialogue concret avec l'ensemble des acteurs du secteur.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



De gauche à droite : Régis GELEOC – UNGFL, Emmanuel EICHNER – SNIFL, Denis GINARD – Secrétaire général, Valéry GOY – Légumes de France, Jean-Luc ANGLES – SNIFL, Cyprien GALLIERE-MEYNADIER - Trésorier, Thierry BINNET – FCD, Eric FABRE – Saveurs Commerce, Président du comité régional Occitanie, Françoise ROCH – FNPF, Christophe MATHIEU – Felcoop, Philippe MAYDAT – Coordination rurale, Pascal LEVADE – Vice-Président

Présentation du Comité Interfel Occitanie

Composé à ce jour d'un conseil d'administration de 24 membres, représentant 11 des 15 organisations professionnelles de la filière, le bureau est constitué de :

- **Éric FABRE**, Président
- **Pascal LEVADE**, Vice-Président
- **Cyprien GALLIERE-MEYNADIER**, Trésorier
- **Denis GINARD**, Secrétaire général

L'Occitanie, une région stratégique pour la filière des fruits et légumes :

Deuxième région agricole de France, l'Occitanie joue un rôle clé dans la production nationale de fruits et légumes. Chaque année, elle produit **490 000 tonnes de légumes frais** et **575 000 tonnes de fruits frais**¹. Une part importante de ces cultures est issue de l'agriculture biologique, avec 20 % des surfaces fruitières bio et 12 % des surfaces légumières bio de France métropolitaine (hors légumes secs). La région se distingue aussi par la richesse de ses productions sous signes de qualité, avec **18 SIQO** reconnus, témoignant de son fort ancrage territorial.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédit photo Interfel. Plus de photos sur demande.

**Interfel**
OCCITANIE**Contact presse**

Victoire GENEST - 06 15 52 15 08 - v.genest@interfel.com

Elina KADEM - 06 58 63 22 86 - e.kadem@interfel.com

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.